Document généré le 07/10/2026 20:30

Nouvelles pratiques sociales

Sécurité et proximité

Conversation pratique et théorique pour sortir du *cure* et s'approcher du *care* en itinérance

Charlotte Biddle-Bocan et Carolyne Grimard

Volume 33, numéro 1, printemps 2022

Proximité et intervention sociale : quel espace pour une perspective critique ?

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1095944ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1095944ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (imprimé)
1703-9312 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Biddle-Bocan, C. & Grimard, C. (2022). Sécurité et proximité : conversation pratique et théorique pour sortir du *cure* et s'approcher du *care* en itinérance. *Nouvelles pratiques sociales*, *33*(1), 201–214. https://doi.org/10.7202/1095944ar

Résumé de l'article

Les pratiques d'intervention destinées aux personnes en situation d'itinérance (PSI) ont longtemps été des pratiques de contrôle social. À ces pratiques asilaires se sont superposées dans les dernières années de nouvelles approches de soin (*care*) (Aranguiz et Fecteau, 2000 ; Astier, 2007 ; Paperman et Laugier, 2011 ; Tronto, 1993). Parmi celles-ci, les pratiques de proximité se démarquent dans la création de liens d'intervention significatif auprès des PSI (Fontaine *et al.*, 2019). Toutefois, dans le contexte actuel de la pandémie de la COVID-19, avec la fermeture des services et les éclosions, les relations de proximité ont été mises à l'épreuve. De l'automne 2020, jusqu'au printemps 2021, de nouvelles super structures ont vu le jour afin de répondre aux besoins des PSI qui ne pouvaient plus être comblés pour diverses raisons, entre autres liées à la pandémie. Rappelant les formes de prises en charge asilaires d'un autre siècle, ces dispositifs s'éloignent de façon draconienne des pratiques d'intervention de proximité. En parallèle, les pratiques de *care* tendent aussi à être de moins en moins reconnues, voire remplacées. Cet article se veut une réflexion pratique et théorique sur la manière dont la pandémie a affecté les pratiques d'intervention de proximité destinées aux PSI.

Tous droits réservés © Université du Québec à Montréal, 2023

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Sécurité et proximité

Conversation pratique et théorique pour sortir du cure *et s'approcher du* care *en itinérance*

Charlotte BIDDLE-BOCAN
Intervenante

Carolyne GRIMARD
Professeure adjointe
École de travail social
Université de Montréal

Les pratiques d'intervention destinées aux personnes en situation d'itinérance (PSI) ont longtemps été des pratiques de contrôle social. À ces pratiques asilaires se sont superposées dans les dernières années de nouvelles approches de soin (*care*) (Aranguiz et Fecteau, 2000 ; Astier, 2007 ; Paperman et Laugier, 2011 ; Tronto, 1993). Parmi celles-ci, les pratiques de proximité se démarquent dans la création de liens d'intervention significatif auprès des PSI (Fontaine *et al*., 2019). Toutefois, dans le contexte actuel de la pandémie de la

COVID-19, avec la fermeture des services et les éclosions, les relations de proximité ont été mises à l'épreuve. De l'automne 2020, jusqu'au printemps 2021, de nouvelles super structures ont vu le jour afin de répondre aux besoins des PSI qui ne pouvaient plus être comblés pour diverses raisons, entre autres liées à la pandémie. Rappelant les formes de prises en charge asilaires d'un autre siècle, ces dispositifs s'éloignent de façon draconienne des pratiques d'intervention de proximité. En parallèle, les pratiques de *care* tendent aussi à être de moins en moins reconnues, voire remplacées. Cet article se veut une réflexion pratique et théorique sur la manière dont la pandémie a affecté les pratiques d'intervention de proximité destinées aux PSI.

Mots clés : itinérance, Montréal, pratiques d'intervention, sécurité, *care*, proximité.

Intervention practices for people experiencing homelessness have long been practices of social control. In recent years, care approaches have been superimposed on asylum practices (Aranguiz & Fecteau, 2000; Astier, 2007; Paperman & Laugier, 2011; Tronto, 1993). Among these, proximity practices stand out in the creation of significant intervention relationship with homeless people (Fontaine et al., 2019). However, in the current context of the COVID-19 pandemic, with the shutdown of services and outbreaks, close relationships have been strained. From the Fall of 2020 until Spring 2021, new super structures have emerged to meet the needs of the homeless people that could no longer be met for various reasons, among others related to the pandemic. Reminiscent of the forms of asylum care from another century, these devices are drastically different from local intervention practices. At the same time, care practices also tend to be less and less recognized and are even sometimes replaced. This article is intended to reflect on how the pandemic has affected community intervention practices for PSI.

Keywords : homelessness, Montreal, social intervention practices, security, care, proximity.

INTRODUCTION

Le milieu des organismes communautaires œuvrant en itinérance a subi une onde de choc quand les médias ont révélé, au printemps 2021, qu'un centre de jour pour personnes en situation d'itinérance avait licencié des intervenants sociaux au profit de l'embauche d'agents de sécurité (Goudreault, 2021 ; Morin-Lefebvre, 2021 ; Preston, 2021). Comment deux métiers si différents pouvaient-ils se suppléer l'un à l'autre ? Sans vouloir discuter

explicitement de la situation vécue par les intervenants sociaux de ce centre de jour, il nous est toutefois apparu intéressant de questionner les tensions entre les pratiques de sécurité et les pratiques d'intervention sociale qui ne sont pas axées sur le contrôle social. Si la littérature scientifique fait état d'un changement de paradigme dans les 30 dernières années, arguant que les pratiques visant le contrôle social et la réforme des comportements afin d'éviter la dégénérescence (*cure*) ont été délaissées au profit de pratiques de soin (*care*), visant par exemple un accompagnement de la personne en fonction de ses besoins, force est de constater, avec l'exemple mentionné ci-haut, que les pratiques proches du contrôle social n'ont peut-être jamais quitté le paysage communautaire québécois (Alexander et Charles, 2009 ; Aranguiz, 2005 ; Astier, 2007 ; Baillergeau et Bellot, 2007 ; Paperman et Laugier, 2011 ; Paradis-Gagné *et al*., 2020). Il semble donc qu'une superposition des pratiques de *cure* et *care* subsiste encore dans les milieux de pratique en itinérance.

Cette superposition des pratiques a fait émerger de nouvelles tensions pendant la pandémie de la COVID-19. La proximité humaine n'étant presque plus possible, les pratiques d'intervention auprès des personnes en situation d'itinérance ont de nouveau été chamboulées, voire carrément cessées dans certaines circonstances (fermetures de certains dispositifs d'aide ou encore grande réduction des effectifs dans les dispositifs qui sont demeurés ouverts). Les pratiques de sécurité ont peut-être alors été la seule solution pour que certains dispositifs maintiennent leurs services. Maintenant, au sortir de la pandémie, avec l'exacerbation des problèmes de santé mentale de la population en général (CAMH, 2020), les pratiques de *care* et les pratiques de proximité reprendront-elles une place plus importante ?

Construit à la manière d'une conversation entre une militante-chercheuse travaillant dans un organisme communautaire et une chercheuse-professeure en travail social, cet écho de pratiques cherche à comprendre comment le contrôle social, au nom de la sécurité, reste présent dans le réseau communautaire d'organismes œuvrant en itinérance ; et à voir si la piste des pratiques de proximité permettrait justement d'éviter la tentation de retomber constamment dans le contrôle social. Cette réflexion s'ancre donc à la fois dans certains constats et débats théoriques, mais également dans la pratique, c'est-à-dire dans une approche expérientielle provenant de la perspective d'une travailleuse du milieu communautaire impliquée pendant un certain nombre d'années dans le milieu communautaire et particulièrement dans le milieu de l'itinérance à Montréal.

Charlotte

Considérant le contexte néolibéral dans lequel évoluent le milieu de l'itinérance et plus largement les différents milieux de soins depuis plusieurs années (Bellot, Bresson et Jetté, 2013), ce n'est pas si surprenant qu'un organisme communautaire ait pris la décision de remplacer des intervenants et intervenantes par des agents de sécurité. En fait, je crois qu'il est important de placer cette décision dans un continuum de situations, décisions et réalités qui ont affaibli graduellement le filet social et communautaire au Québec. Il semble que depuis la pandémie, nous voyons de plus en plus d'exemples d'une tendance qui était déjà présente ; c'est-à-dire des situations où les instances privilégient la sécurité aux dépens des soins et des droits dont devraient pouvoir bénéficier tous les citoyens et citoyennes québécois. Dans ce sens, les personnes les plus directement touchées sont les moins privilégiées, les plus marginalisées, celles vivant à la croisée des oppressions, qui ne connaissent pas toujours leurs droits ou n'ont pas la capacité de les faire respecter. Pendant qu'on met à mal nos services de soins et d'éducation par des politiques d'austérité, des pratiques de gestion abusives, des conditions de travail dégueulasses et un manque éhonté de volonté politique pour écouter les personnes qui travaillent sur le terrain et appliquer leurs recommandations, on voit une augmentation marquée du financement des firmes de sécurité et de la police dans plusieurs villes occidentales dont à Montréal[1]. Alors, comment réellement s'étonner de la décision d'un centre de jour de remplacer ses intervenants et intervenantes par des agents de sécurité ? À force d'aller dans une direction, on arrive à une destination précise. En parallèle à cette situation choquante, on a vu apparaître des nouveaux dispositifs de type « aréna-refuge », c'est-à-des stades ou arénas réaménagés afin d'accueillir temporairement les personnes en situation d'itinérance qui n'ont pas pu être accueillies par les dispositifs habituels (parce que ces personnes avaient la COVID-19 ou étaient en attente d'un résultat), donc pour pallier les réalités exceptionnelles de la pandémie. Les échos que nous avons eus de la part des personnes usagères de ces services c'est que ces mesures répondent très sommairement à leurs besoins. Le fait qu'il y ait des lits cordés, les uns à côté des autres, séparés par de minces cloisons ça démontre bien que la priorité n'est pas d'offrir des soins et du support, mais bien de gérer un problème de santé publique rapidement.

1. Dans sa proposition budgétaire de 2021, la Ville de Montréal augmente le budget des opérations du Service de Police de la Ville de Montréal (SPVM) de près de 15 millions de dollars. Depuis 2018, le budget du SPVM n'a cessé d'augmenter, et ce, bien qu'un nombre important de citoyennes et citoyens propose la définanciarisation de la police au profit d'un réinvestissement dans les services communautaires. Budget du SPVM de 2021 à 2018 : 2021 : 679,1 M$ (+14,6 M$) ; 2020 : 665,3 M$ (+17,5 M$) ; 2019 : 662,3 M$ (+14,9 M$) ; 2018 : 647,3 M$ (+14,3 M$) (Goudreault, 2020).

Carolyne

On retrouve beaucoup de similitude avec les vieux traitements de type asilaire où les identités personnelles n'existent pas et où les individus se confondent les uns aux autres parce qu'il y a une masse de personnes et que celles-ci sont « à gérer ».

Charlotte

Tout à fait ! Je pense qu'il est aussi important de mentionner que les instances municipales et gouvernementales savent depuis un bon moment que les services d'hébergement en itinérance débordent. Plusieurs actrices et acteurs du milieu communautaire en itinérance demandaient des fonds consolidés et adéquats pour le développement de ressources pérennes, et ce, bien avant la pandémie. Mais la volonté politique n'était pas toujours là. Aujourd'hui, nous constatons que d'énormes sommes d'argent ont été dépensées pour ces ressources temporaires, des fonds qui auraient pu ultimement servir à développer les mesures qui avaient préalablement été proposées (avant la pandémie par des organismes communautaires qui arrivent généralement à bien évaluer les besoins de la population qu'ils accueillent), mais qui étaient restées lettre morte. Les espaces adéquats et bien réfléchis ne se construisent pas du jour au lendemain, et donc dans l'urgence on s'est permis de les écarter, encore une fois et d'aller vers des solutions « aréna-refuge » ou « hôtel-refuge ».

Carolyne

Quand on s'intéresse à ces grandes structures, ça nous renvoie une image d'un lieu trop grand, avec trop peu de ressources et trop peu d'importance accordée à l'intervention et effectivement c'est assez clair que nous sommes face à des structures qui visent à gérer rapidement un problème. Ayant effectué mes recherches sur les dispositifs d'hébergement pour hommes à Montréal (Grimard, 2011 ; 2014 ; 2015), je vois quand même des similitudes dans cette intervention dépersonnalisée dont tu parles et celles qu'on retrouve, dans une certaine mesure, dans les dispositifs pérennes qui s'adressent spécifiquement aux hommes. On voit à Montréal que les organismes qui œuvrent en hébergement ont des bâtiments et des aménagements intérieurs fondamentalement différents selon qu'ils accueillent des hommes ou des femmes. Les dortoirs ont tendance à être plus grands et plus impersonnels dans les organismes qui viennent en aide aux hommes, alors que les organismes qui viennent en aide aux femmes n'ont peu ou pas de dortoirs, par exemple. La

proximité relationnelle est absente dans l'un des dispositifs et elle est présente (selon les besoins des femmes) dans l'autre.

Charlotte

Je pense que la division sexuelle du travail construit les réalités matérielles dans lesquelles nous vivons et donc aussi les réponses ou solutions qui se développent pour venir supporter les personnes marginalisées de notre société qui vivent en contexte urbain (Coutras, 1992 ; 1997). Cette division sexuelle est binaire (entre homme et femme), mais également inégalitaire, le travail et les réalités des femmes sont souvent invisibles, non reconnus et par le fait même les femmes sont dans des postures plus précaires que les hommes (Hochschild et Machung, 1989). Les stéréotypes et les constructions sociales associés au genre ont un rôle à jouer dans la manière de répondre à l'enjeu de l'itinérance ainsi que dans les pratiques d'intervention qui diffèrent d'un genre à l'autre. Lorsqu'on parle d'itinérance invisible, on parle beaucoup d'une réalité vécue par les femmes. Il y a donc des expériences distinctes de l'itinérance en fonction du genre. Une femme qui vit en situation d'itinérance est moins en sécurité dans la rue, ce qui fait en sorte qu'elle trouvera un bon nombre de « solutions alternatives » pour ne pas s'y retrouver – souvent en continuant de subir de la violence au sein de son espace de vie, par exemple. Les stéréotypes et les constructions sociales basés sur le genre influencent ce que nous trouvons acceptable en matière d'intervention en itinérance. Par exemple, il est plus facilement compréhensible d'offrir une approche en intervention de proximité pour des femmes en difficulté puisque voir une femme dans la rue, dans l'espace public ça n'a pas la même connotation sociale qu'un homme dans cette même situation, ni la même réalité matérielle (en ce sens où, comme je le disais plus haut, la femme est effectivement plus en danger dans la rue que l'homme).

Finalement, aujourd'hui, sachant la place encore importante et majoritaire des boys club, de la vision masculine, capitaliste, colonialiste et raciste dans les instances de pouvoir (Delvaux, 2019 ; Vergès, 2019), il n'est pas surprenant qu'on priorise une approche d'intervention développée « pour les hommes » mais appliquée à tout le monde, comme on l'a vu avec les « refuges-arénas/refuges-hôtels ». Et ce, bien qu'une approche basée sur le soin, pratiquée généralement dans des plus petites maisons d'hébergement qui s'adressent souvent aux femmes[2], avec des méthodes d'intervention plus personnelles et

2. Toute personne s'identifiant comme femme.

adaptées sont les modèles largement demandés par les personnes itinérantes, et ce, tout genre confondu (Rivard, Raffestin et Farhat, 2019).

Carolyne

La crise du *care* est une autre piste de réflexion qui explique aussi pourquoi les pratiques basées sur le soin sont peu priorisées quand il est question d'intervention en itinérance. Je trouve que c'est important d'en parler. Je pense même que cela pourrait être à lier avec ce que tu dis à propos de la tradition plus masculine d'intervention impersonnelle et qui ne soit pas basée sur le soin. Sachant que, statistiquement parlant, les hommes composent environ les trois quarts de la population en situation d'itinérance visible au Québec (Latimer et Bordeleau, 2019), c'est peut-être une des raisons pour laquelle les pratiques de sécurité (proches de celles de la police) prennent le dessus sur les pratiques basées sur le soin. C'est peut-être aussi à lier avec le fait que ces pratiques de sécurité sont surtout vues dans les grandes villes comme Montréal. Leslie Kerne fait cette analyse à propos de Toronto, mais dont on peut certainement faire une extension à la ville de Montréal, une « city of men… who are making choices about everything from urban economic policy to housing design » (2019, p. 5).

Si on revient sur la notion du *care*, elle est différemment définie par les auteurs, mais une des définitions souvent utilisée est celle de Bérénice Fischer et Joan Tronto pour qui le *care* est « une activité générique qui comprend tout ce que nous faisons pour maintenir, perpétuer et répare notre "monde", en sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible » (1991, cité dans Tronto, 2008, p. 244). Si on reporte cette notion aux pratiques d'intervention dans le secteur du social, d'autres auteur.e.s voient un second sens derrière ces idées philosophiques de « réparation ». Isabelle Astier va jusqu'à dire que ces nouvelles formes de soin, de souci de l'autre et d'accompagnement ont pour but d'autonomiser les personnes afin de les rendre actives, mais surtout utiles pour la société (2009). Donc le *care*, c'est pour certains un principe philosophique, une manière d'organiser le monde social, alors que pour d'autres, le « vrai » *care*, le vrai souci de l'autre n'existe pas vraiment, cela cache plutôt une inquiétude vis-à-vis des populations dépendantes de l'État. C'est une notion qui est en tension avec elle-même, mais probablement tout comme la notion de « sécurité » est aussi en tension avec elle-même.

Charlotte

Beaucoup doit être dit pour bien expliquer la *crise du care*. En gros, le *care* ou le soin renvoie, comme tu le mentionnes, à toutes ces activités qui permettent aux humains de vivre, de se nourrir, de se loger, de prendre soin de leur santé et d'être en communauté (Fraser, 2017). Depuis les années 1970, les politiques néolibérales et d'austérité ont eu l'effet de fortement précariser les secteurs de soin – les rendant de plus en plus soumis aux impératifs du système capitaliste d'accumulation[3].

Ces politiques néolibérales ont creusé les inégalités sociales existantes (pauvreté des femmes monoparentales) et ont fait apparaître de nouvelles inégalités sociales (pauvreté qui augmente dans la classe moyenne) (Bellot, Bresson et Jetté, 2013 ; Bourque, 2009 ; Hurteau, 2019). Évidemment, les personnes pauvres et en situation de marginalité sont affectées de manière disproportionnée par cette tendance.

Cette réalité socio-économique néolibérale, qui dure depuis plus de 30 ans, explique selon moi aussi pourquoi l'approche des instances en matière de gestion de l'itinérance est tournée davantage vers des services de sécurité et non pas vers des services qui priorisent le soin. Les soins, l'intervention de proximité, le *care* sont de plus en plus compris comme une commodité accessible pour celles et ceux qui en ont les moyens. Des personnes très pauvres qui vivent de multiples difficultés et qui ne sont pas fonctionnelles dans ces systèmes doivent seulement être gérées pour ne pas trop déranger celles et ceux qui fonctionnent (Fraser, 2017). Cette crise du *care* est au cœur du problème de l'itinérance puisqu'elle motive l'ensemble de l'exclusion sociale que vivent les personnes les plus marginalisées de nos sociétés, des exclusions qui s'accumulent et qui complexifient davantage les situations de ces personnes.

Tout compte fait, il faut simultanément ajouter, à ce constat de la crise du *care*, une méfiance vis-à-vis des « crises » (Klein, 2008). Klein propose une analyse du capitalisme de crise qui nous permet de constater que les réactions à des bouleversements sociaux participent souvent à reproduire les rapports de pouvoir dominants. Selon cette théorie, il

3. « By the 1980, prescient observers could discern the emerging outlines of a new regime which would become the financialized capitalism of the present era. Globalizing and neoliberal, this new regime is now promoting state and corporate disinvestment from social welfare while recruiting women into the paid workforce. Thus, it is externalizing care work onto families and communities while diminishing their capacity to perform it. The result is a new, dualized organization of social reproduction, commodified for those who can pay for it and privatized for those who cannot, as some in the second category provide care work in return for (low) wages for those in the first. » (Fraser, 2017, p. 32)

n'est donc pas surprenant de voir les instances se tourner vers les modèles qui sont plus « faciles » et « rapides » à mettre en place, comme ce fut le cas avec les agents de sécurité ou les « arénas-refuges ». Historiquement les politiques sociales de l'État québécois ont beaucoup été développées dans un contexte de contrôle de la pauvreté avec des méthodes coloniales comme les pensionnats, ou même certains hôpitaux, des méthodes asilaires qui contraignaient toutes formes de marginalité et visaient le contrôle et la prise de pouvoir de l'ordre dominant (Aranguiz et Fecteau, 2000 ; DeVerteuil, May et von Mahs, 2009 ; Fecteau, 2004 ; Lee et Ferrer, 2014). En contexte de crise pandémique, il me semble pertinent de garder un esprit critique face à des décisions prises dans l'urgence puisqu'il faut toujours prendre le temps de considérer l'implication de ces propositions afin de s'assurer qu'elles soient en adéquation avec les besoins diversifiés des personnes qui usent des services et des nombreuses ressources terrains qui ont développé une expertise importante.

Carolyne

Si on fait un pas de côté et qu'on se dégage des « pratiques sécuritaires » *versus* « pratiques de soin », une autre avenue pertinente pourrait-elle réellement être les pratiques de proximité ? Je sais que ce genre de pas de côté on l'a retrouvé dans d'autres débats, comme sur le fait de délaisser le concept d'exclusion sociale pour celui de vulnérabilité, celui de pauvreté pour celui d'inégalités sociales ou encore celui de marginalité pour désinsertion, etc. (Châtel, 2003 ; Clément et Bolduc, 2004 ; Da Cunha, 2004 ; de Gaulejac et Taboada-Leonnetti, 1994 ; Roy, 2008 ; Soulet, 2005 ; Zwick Monney et Grimard, 2015). Or, dans cette situation, j'ai l'impression que nous sommes moins dans un débat d'idées et davantage dans un changement de types de pratiques d'intervention concrètes.

Charlotte

Il semble important de mentionner que pour plusieurs actrices et acteurs qui travaillent auprès des personnes itinérantes, l'ouverture de ressources type « aréna-refuge » était bien reçue. Nous savons qu'il y a un cruel manque de place pour offrir un lit à des personnes dans le besoin, c'était donc un soulagement que de savoir qu'il serait possible de pouvoir référer ces personnes, savoir qu'iels n'allaient pas dormir dans la rue ou ailleurs. C'est surtout le manque de soins et d'intervention de proximité qui a vite posé problème, tout comme le peu d'écoute des recommandations des organismes communautaires dans le processus de création de ces ressources. L'intervention de proximité sert non seulement à

ce que les personnes qui usent des divers dispositifs d'intervention puissent répondre à leurs besoins de base (toit, lit, nourriture, eau), mais également qu'iels puissent se reposer quand iels en ont besoin, manger à leur faim, reprendre des forces, avoir chaud, socialiser, fréquenter des intervenant.e.s disponibles, etc. Cette approche de proximité et de soin est très souvent absente des ressources d'urgence et de certaines ressources à grand volume.

Si elles en ont envie, par la suite, ces personnes, grâce à une intervention de proximité, pourront peut-être, dans le sens qui est socialement approuvé, « reprendre du pouvoir sur leur vie ». J'ajouterais aussi que lorsque ces personnes se « prennent en main », la société doit aussi pouvoir répondre à leurs besoins, en rendant faciles d'accès, par exemple, des logements sociaux avec soutien communautaire ou des appartements abordables ou encore des emplois décemment payés et même un salaire minimal garanti, etc.

Carolyne

Tout à fait et je crois qu'il est important de dire qu'il faut également que ces dispositifs soient en mesure de répondre aux besoins distincts des différentes personnes accueillies. C'est important que des mesures particulières puissent assurer qu'on a répondu aux besoins de la diversité des personnes et particulièrement celles et ceux vivant à la croisée des oppressions. Ainsi, les ressources doivent répondre aux besoins et réalités particulières des femmes, mais aussi de la diversité des femmes. Pour plusieurs femmes en situation d'itinérance, il n'est pas question d'aller dans des endroits où la mixité est possible ou encore, où il y a la présence de plusieurs agents de sécurité, par exemple. Pour répondre à cette diversité, avec sensibilité, il est clair que des petites maisons d'hébergement, des structures de proximité justement seront plus sensibles et permettront de mettre en place le nécessaire pour répondre aux besoins distincts.

Charlotte

Certainement, il faut se questionner encore pour créer des espaces sécuritaires pour toutes les personnes, avec, au centre des préoccupations, un accueil qui soit exempt de jugement, qui permette d'accueillir une personne sans pression et sans jugement. Selon moi, l'une des meilleures manières de sortir du jugement, c'est d'être dans une société où tout le monde a la capacité de répondre facilement à ses besoins de base. Pour cela, il faut comprendre que le milieu de l'itinérance, comme tous les autres milieux, est influencé par

les dynamiques sociales dominantes. Comme cela semble le cas dans beaucoup de réflexions actuelles, « post »-pandémiques, la solution réside dans une compréhension et une reconnaissance de ces dynamiques sociales dominantes et de leur violence. Il faut donc travailler et lutter pour un changement social transversal, c'est-à-dire qui touche notre organisation sociale actuelle dans son ensemble – pour plus de soins, d'empathie, de bienveillance et d'ouverture. Et finalement, lorsqu'on vit des crises, éviter le réflexe de se rabattre sur des pratiques de contrôle social ou des pratiques d'urgence, mais plutôt vers l'écoute des personnes concernées, l'empathie, la douceur, l'équité et l'inclusion.

BIBLIOGRAPHIE

ABRAMOVICH, A. (2014). https://www.rondpointdelitinerance.ca/blog/1-jeune-transgenre-sur-3-se-verra-refus%C3%A9-lacc%C3%A8s-dun-refuge-en-raison-de-son-expression.

ALEXANDER, C. ET CHARLES, G. (2009). Caring, mutuality and reciprocity in social worker-client relationships. Rethinking principles in practice. *Journal of Social Work*, *9*(1), 5-22.

ARANGUIZ, M. (2005). Les pouvoirs urbains et la prise en charge des vagabonds à Montréal : le cas du refuge municipal Meurling (1914-1929). *Déviance et société*, *29*(2), 181-199.

ARANGUIZ, M. ET FECTEAU, J.-M. (2000). L'école de la précarité : vagabonds et errants à Montréal au tournant du siècle. Dans D. Laberge (dir.), *L'errance urbaine (p. 11-27)*. Québec : Éditions MultiMondes.

ASTIER, I. (2009). Les transformations de la relation d'aide dans l'intervention sociale. *Informations sociales*, *2*(152), 52-58.

ASTIER, I. (2007). *Les nouvelles règles du social*. Paris : Presses universitaires de France.

BAILLERGEAU, E., BELLOT, C. (dir.) (2007). *Les transformations de l'intervention sociale : entre innovation et gestion des nouvelles vulnérabilités ?*, Québec : Presses de l'Université du Québec.

BELLOT, C., BRESSON, M. ET JETTÉ, C. (dir.) (2013). *Le travail social et la nouvelle gestion publique*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

BOURQUE, D. (2009). *Transformations du réseau public de services sociaux et impacts sur les pratiques des intervenants sociaux au Québec*. Chaire de recherche du Canada en organisation Communautaire, Cahier 0907.

CAMH (2020). *COVID-19 National Survey Dashboard*, mis en ligne le 14 octobre 2020. https://www.camh.ca/en/health-info/mental-health-and-covid-19/covid-19-national-survey.

CHÂTEL, V. (2003). Agir en situation de vulnérabilité : un essai de problématisation ? Dans V. Châtel et M.-H. Soulet (dir.), *Agir en situation de vulnérabilité (p. 1-27).* Québec : Les Presses de l'Université Laval.

CLÉMENT, M. ET BOLDUC, N. (2004). Regards croisés sur la vulnérabilité : le politique, le scientifique et l'identitaire. Dans F. Saillant, M. Clément et C. Gaucher (dir.), *Identités, vulnérabilités, communautés (p. 61-82).* Montréal : Éditions Nota Bene.

COUTRAS, J. (1992). Rapports sociaux de sexe et production de l'espace. *Cahiers du genre*, (3), 11-14.

COUTRAS, J. (1997). À propos de la construction sexuée de l'espace urbain. *Cahiers du genre*, (19), 77-94.

DA CUNHA, A. (2004). Pauvreté et exclusion sociale : des concepts à leur mesure. Une approche plurielle . Dans M.-H. Soulet (dir.), Quel avenir pour l'exclusion ? *(p. 29-43)*. Fribourg : Academic Press Fribourg.

DE GAULEJAC, V. ET TABOADA-LÉONNETTI, I. (1994). *La lutte des places*. Paris : Éditions Desclée de Brouwer.

DELVAUX, M. (2019). *Le boys club*. Montréal : Éditions du remue-ménage.

DEVERTEUIL, G., MAY, J. ET VON MAHS, J. (2009). Complexity not Collapse : Recasting the Geographies of Homelessness in a « Punitive » Age. *Process in Human Geography*, *33*(5), 646-666.

FECTEAU, J.-M. (2004). *La liberté du pauvre. Crime et pauvreté au XIX^e siècle québécois*. Montréal : VLB Éditeur.

FONTAINE, A., LAPOINTE, F. ET VALLÉE DORÉ, B. (2019). Une intervention de proximité pour une meilleure inclusion des personnes en situation d'itinérance. *Sociographe*, *3*(67), XXIX-XL.

FRASER, N. (2017). Crisis of care ? On the social-Reproductive Contradiction of Contemporary Capitalism. Dans T. Bhattacharya, *Social Reproduction Threory*, Londres : Pluto Press.

GOUDREAULT, Z. (2021). Le virage sécuritaire à l'Accueil Bonneau inquiète les itinérants, *Journal Le Métro*, récupéré le 28 septembre 2021 de https://journalmetro.com/actualites/montreal/2604014/le-virage-securitaire-a-laccueil-bonneau-inquiete-les-itinerants/.

GOUDREAULT, Z. (2020). Le budget du SPVM continue de croître malgré les demandes de « définancement », *Journal Le Métro*, récupéré le 19 novembre 2020 de https://journalmetro.com/actualites/montreal/2581352/le-budget-du-spvm-continue-de-croitre-malgre-les-demandes-de-definancement/.

GRIMARD, C. (2015). Vivre en refuge à Montréal : les ambivalences d'une prise en charge de l'itinérance masculine. dans S. Bergheul, *L'itinérance au Québec (p. 131-158)*, Québec : Presses de l'Université du Québec.

GRIMARD, C. (2014). Des pratiques d'intervention contradictoires : les refuges pour hommes itinérants à Montréal. Dans M. Boucher et M. Belqasm (dir.), *L'État social dans tous ses états (p. 183-200)*, Paris : Éditions L'Harmattan.

GRIMARD, C. (2011). Entre autonomie et fidélisation : les pratiques paradoxales d'une institution et ses formes de violences. Le cas des services d'hébergements pour hommes itinérants (SDF) de Montréal. Dans D. Laforgue et C. Rostaing (dir.), *Violences et institutions. Réguler, innover ou résister ? (p. 61-80),* Paris : CNRS Éditions Alpha.

HOCHSCHILD, A. ET MACHUNG, A. (1989). *The second shift. Working parents and the revolution at home*. New York : Viking Penguin Press.

HURTEAU, P (dir.) (2019). *Depossession II : Une histoire économique du Québec contemporain. Les institutions publiques*. Montréal : Lux.

KERN, L. (2019). *Feminist City : A Field Guide.* Toronto : Between the Lines.

KLEIN, N**.** (2008). *The Shock Doctrine. The Rise of Disaster Capitalism*. Toronto : Random House.

LATIMER, E. ET BORDELEAU, F. (2019). *Dénombrement des personnes en situation d'itinérance au Québec le 24 avril 2018*, Ministère de la Santé et des Services sociaux. En ligne : https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2018/18-846-10W.pdf.

LEE, E. O. J. ET FERRER, I. (2014). Examining Social Work as a Canadian Settler Colonial Project : Colonial Continuities of Circles of Reforme, Civilization, and In/visibility. *CAOS : The Journal of Critical Anti-Oppressive Social Inquiry*, *1*, 1-20.

MORIN-LEFEBVRE, G. (2021). L'Accueil Bonneau supprime 11 postes d'intervenants, *Journal de Montréal*, récupéré le 28 septembre 2021 de https://www.journaldemontreal.com/2021/01/21/laccueil-bonneau-supprime-11-postes-dintervenants.

NGUYEN, C. M., LIU, W. M., HERNANDEZ, J. O. ET STINSON, R. (2012). Problem-solving appraisal, gender role conflict, help-seeking behavior, and psychological distress among men who are homeless. *Psychology of Men & Masculinity*, *13*(3), 270.

PAPERMAN, P. ET LAUGIER, S. (dir.) (2011). *Le souci des autres. Éthique et politique du Care*. Paris : EHESS.

PARADIS-GAGNÉ, E., PARISEAU-LEGAULT, P., VILLEMURE, M. ET CHAUVETTE, S. (2020). A critical ethnography of outreach nursing for people experiencing homelessness. *Journal of Community Health Nursing*, *37*(4), 189-202.

PRESTON, S. (2021). When Security Infects Social Work, *Briarpatch*, récupéré le 28 septembre 2021 de https://briarpatchmagazine.com/articles/view/when-security-infects-social-work.

RIVARD, J., RAFFESTIN, I. ET FARHAT, A. (2019). *Les services d'hébergement d'urgence de Montréal-Centre : état de la situation.* Rapport de recherche. Ville de Montréal et CIUSSS-Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal.

ROY, S. (2008). De l'exclusion à la vulnérabilité. Dans V. Châtel et S. Roy (dir.), *Penser la vulnérabilité. Visages de la fragilisation du social (p. 13-34)*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

SOULET, M.-H. (2005). Reconsidérer la vulnérabilité, *Empan*, (60), 24-29.

SPIVAK, G. C. (2009). *Les subalternes peuvent-elles parler ?* Paris : Éditions Amsterdam.

TRONTO, J. (1993). *Moral boundaries : A political argument for an ethic of care*. New York : Routledge.

TRONTO, J. (2008). Du care. *Revue du MAUSS*, *2*(32), 243-265.

VERGÈS, F. (2019). *Un féminisme décolonial*. Paris : La fabrique éditions.

ZWICK MONNEY, M. ET GRIMARD, C. (2015). De la marginalité à la vulnérabilité : quels liens entre concepts, réalités et intervention sociale ?, *Nouvelles pratiques sociales*, *27*(2), 45-59.